

Est ce mal vu de relancer les professeurs pour le M1 ?

Par **etudiantedroitL3**, le **24/06/2020** à **17:36**

Bonjour,

J'aimerais relancer les responsables du master où j'ai postulé car plusieurs ont déjà eu des réponses favorables concernant ce master puis déjà 1 semaine et moi je n'ai rien.

Pensez vous qu'ils le prendront mal si je leur demande où ils en sont dans le traitement des dossiers car ça fait 1 semaine que d'autres ont des réponses et moi je m'inquiète.

Merci d'avance

Par **.**, le **25/06/2020** à **02:45**

Bonjour

Personnellement je pense que vous devriez attendre au moins 2 jours pour vous assurer que la réponse n'est pas imminente, sinon si vous désirez leur demander il vaudrait mieux utiliser une question innocente du style :

"Madame Monsieur

Bonjour

Je vous prie de me pardonner mais j'aimerais vous poser une question relative à mon dossier de candidature.

Je voulais savoir si mon dossier a bien été réceptionné

Je vous remercie par avance pour avoir pris le temps de me lire.

Respectueusement."

C'est le seul cas dans lequel je pense que ça ne causerait pas de risque de nuire à votre candidature, si vous avez déjà reçu une notification comme quoi le dossier a été réceptionné c'est plus ardu...

Ce que je sais c'est que dans certaines facs les réponses peuvent être variées en fonction de si on est en liste d'attente ou non, peut-être que votre dossier est dans un milieu entre l'acceptation et le refus et donc les professeurs prennent davantage le temps de trancher.

Ou sinon c'est une simple question de traitement au fur et à mesure, mais dans ce cas là je reviens à mon 1er point, vous aurez une réponse rapidement.

Perso je penche pour la 1ère hypothèse, je crois que votre dossier est en examination plus complète car je ne pense pas qu'un traitement au fur et à mesure prendrait une semaine.

Par **etudiantedroitL3**, le **25/06/2020 à 09:55**

C'est peu rassurant..

Je n'ai postulé que dans ma fac pour ce master car je n'ai pas les finances pour aller dans d'autres villes (les personnes qui me demandaient pourquoi je ne postule pas ailleurs pour élargir le champ des horizons me fait doucement rire..., comme si on était tous riches pour aller étudier là ou l'on voudrait)

Par ., le **25/06/2020 à 13:12**

Je comprends tout à fait :) j'ai du prendre un prêt personnellement.

Je suis actuellement candidat à plusieurs M2, mais j'ai un ami qui est dans la même situation de difficulté pour changer d'endroit, l'idéal si on en a l'opportunité c'est de prendre plusieurs villes proches d'où on habite (comme par exemple Metz et Epinal si on habite à Nancy) mais s'il n'y a pas l'opportunité de taper des villes très proches alors ça se complique.

Normalement l'idéal c'est de maximiser les candidatures y compris au sein de sa propre université, mais comme l'a rappelé Isidore, il y a le droit à la poursuite d'étude dans le rectorat normalement.

Cependant et pour y revenir je n'interprète pas le temps qu'ils prennent comme un refus.

A mon avis ils doivent avoir 3 piles compte tenu qu'ils ont un nombre de places limitées.

Celle des admissions quasi d'office

Celle des refus quasi d'office

Puis au milieu, ceux qui ont des dossiers intéressants pour conclure les places restantes et eux selon moi sont traité avec plus de temps.

Par **etudiantedroitL3**, le **25/06/2020 à 22:07**

je reviendrai te dire si je suis prise mais ça m'inquiète quand même, c'est pas égalitaire du tout que des étudiants aient des réponses depuis 10j du même master

Par **vongola**, le **25/06/2020 à 22:26**

Bonjour ça arrive que des étudiants aient des réponses avant d autre. Mais cela ne présage en rien de votre admission. En fait d'après un de mes chargés de TD, c'est une question administrative, une fois que les décisions sont prises il faut les rentrées dans le système pour en avertir les candidats.

Par **etudiantedroitL3**, le **30/06/2020 à 01:44**

J'ai été acceptée dans le Master que je voulais mon premier choix !!!!

Par **.**, le **30/06/2020 à 02:02**

Félicitations !

Comme je l'avais dit, un temps long de réponse ne signifie pas nécessairement une réponse négative :).

Par **etudiantedroitL3**, le **30/06/2020 à 13:57**

Oui :)!!

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/07/2020 à 08:23**

Bonjour

Félicitations !

Bonne continuation

Par **etudiantedroitL3**, le **02/07/2020 à 16:36**

Merci :)!!!